

# Compte rendu de la Réunion du Comité Formation et Recherche

**Date** : Mardi 26 Janvier 2021

**Présents** : Mme Asma EL KASMI, M. Driss EL OUZZANI, M. EL Mostapha ESSADAOUI, M. Saad MRHARI, Mme Khadija KABBAJ, M. Hassan BOURASSE.

**Excusés** : M. El Hassan EL MAHRAZ, M. Khalid NADIFI.

## 1. PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR L' ANNEE 2021 :

Cette réunion a été présidée par Mme EL KASMI, Secrétaire Générale de l' AMEPA et coordinatrice du Comité Formation et Recherche.

### DECISIONS PRISES AU SUJET DES PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR L' ANNEE 2021.

En début de séance, Mme EL KASMI, Coordinatrice du Comité Formation et Recherche a souhaité la bienvenue aux participants à cette réunion et a ensuite présenté le projet de programme d' action qui a été communiqué, au préalable, aux membres du Comité pour avis.

Le tableau ci-dessous, récapitule les actions proposées ainsi que les décisions prises à leurs égards :

Actions	Décisions
<p><b>1. Organisation de Masters Class en partenariat avec l'AAE, l'AMDIE et l'IEA/ONEE :</b></p> <p><b>Master class 1 :</b> « MANAGEMENT STRATEGIQUE DES SERVICES URBAINS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT LIQUIDE EN AFRIQUE » (Octobre 2021)</p> <p><b>Master class 2 :</b> « CONDUITE DU CHANGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES » (Début 2022)</p>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Prendre contact avec l'AAE pour établir le cadre de partenariat relatif à la réalisation des Masters Class et définir la cible ;</li><li>2. Prendre contact avec l'AMDIE pour la prise en charge et le soutien logistique de l'action ;</li><li>3. Prendre contact avec l'IEA pour la programmation de cette action de formation dans le cadre de la convention AMEPA - IEA.</li><li>4. Si la levée de l'état d'urgence sanitaire se confirme au deuxième semestre de l'année 2021, prévoir la tenue de <b>Master Class 1</b> au mois d'Octobre 2021 et lancer les préparatifs pour la tenue du <b>Master Class 2</b> au début de l'année 2022. Au cas contraire prévoir la tenue de ces rencontres par visioconférences.</li><li>5. S'inspirer des Masters Class organisées par l'AAE, ainsi que des business model élaborés par l'ONEE et d'autres partenaires, dans le cadre d'actions similaires, pour affiner les projets des deux Masters Class proposées.</li><li>6. Créer un Comité d'organisation formé de l'AMEPA, l'AAE, l'IEA et l'AMDIE pour la définition du Business model et des modalités de mise en œuvre de ces Masters Class.</li></ol>

Actions	Décisions
<p><b>2. Formation sur les nouveaux outils de rencontres et réunions virtuelles destinée aux membres de l'AMEPA</b></p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Action jugée non prioritaire principalement pour des raisons de capacité de financement. A reconsidérer après la transformation de l'AMEPA en Fédération.</li> <li>2. Continuer à utiliser la plateforme Microsoft Team, mise à la disposition de l'AMEPA par l'ONEE.</li> </ol>
<p><b>3. Activation du projet de partenariat avec IEA/ONEE et préparer des conventions avec d'autres partenaires.</b>  (Février 2021)</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. La convention de partenariat devra porter sur une durée de Quatre (04) ans correspondant au mandat du bureau, à partir de la date de sa signature, renouvelable par tacite reconduction, sauf dénonciation par l'une ou l'autre partie.</li> <li>2. Désignation du Directeur Exécutif de l'AMEPA, qui sera assisté par un ou plusieurs membres du Comité Formation et Recherche, comme coordonnateur pour représenter l'AMEPA et assurer le suivi et la réalisation des actions de coopération programmées avec les institutions de formation et de recherche appliquée.</li> <li>3. Transmettre à l'IEA, pour avis et approbation, le projet de convention élaboré par le Comité Formation et Recherche.</li> <li>4. Présenter le projet final de cette convention, approuvé par l'IEA au Bureau de l'AMEPA lors de sa prochaine réunion.</li> <li>5. Dupliquer ce genre de convention avec les centres de formation d'autres opérateurs du secteur, notamment LYDEC et VEOLIA Maroc.</li> </ol>
<p><b>4. Partenariats avec les universités, les grandes écoles et les instituts de recherches.</b></p> <p><b>Signature de convention de partenariat avec les 03 grandes Ecoles suivantes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ecole Mohammedia des Ingénieurs</li> <li>- Ecole Hassania des travaux publics L'IAV</li> <li>- UIR</li> <li>- ESCAE</li> <li>- Autres</li> </ul> <p>(Février 2021)</p>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Rédaction d'une concept-note décrivant la stratégie de l'AMEPA pour la mise en place d'un cadre de partenariat entre les institutions de formation et de la Recherche appliquée, et les entreprises membres de l'AMEPA.</li> <li>2. Spécifier dans ces conventions le rôle que devra jouer l'AMEPA pour faciliter l'accès aux stages des étudiants et l'identification et la réalisation de projets de R&amp;D.</li> <li>3. Proposer comme action spécifique, dans le cadre de ces conventions, la remise de prix aux meilleurs PFE qui seront réalisés dans des entreprises membres de l'AMEPA.</li> <li>4. Solliciter l'appui du comité Scientifique et Technique de l'AMEPA pour l'élaboration de cette convention type.</li> <li>5. Préparation de deux questionnaires : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le premier <b>destiné aux Entreprises</b> pour l'identification de : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Leurs Capacités d'accueil de stagiaires ;</li> <li>➤ Profils et compétences demandés ;</li> <li>➤ Thèmes à traiter ;</li> <li>➤ Période et durée des Stages ;</li> <li>➤ Besoins en matière de recherche appliquée.</li> </ul> </li> <li>- Le second <b>destiné aux Universités et Grandes Ecoles</b> (après l'identification des besoins des entreprises) pour les informer du besoin exprimé et mettre en adéquation leurs demandes en stages avec l'offre émise par les entreprises du secteur.</li> </ul> </li> <li>6. Communiquer les projets de convention type, de la concept-note et des 2 questionnaires, tenant compte de toutes les propositions formulées, dans un premier temps aux membres du Comité Formation et Recherche pour validation et ensuite au Bureau pour validation finale</li> <li>7. Adresser officiellement la concept-note et le questionnaire avec le projet de convention aux Entreprises, aux Écoles et aux Universités identifiés par le Comité Formation et Recherche, en sollicitant leurs propositions et leur adhésion au projet de partenariat.</li> <li>8. Étendre ce cadre de partenariat aux Universités et grandes Écoles privées. Dans un premier temps, le Comité propose de contacter : <ul style="list-style-type: none"> <li>- EMI / EHTP / IAV</li> <li>- UIR / ESCAE</li> </ul> </li> <li>9. Solliciter le soutien des membres du Bureau pour contacter les Universités et grandes Écoles.</li> </ol>

**5. Rencontres de haut niveau « Club des Dirigeants »**

**(Juin 2021)**

Préparer un questionnaire à soumettre aux membres du Bureau afin de fournir au Comité Formation et Recherche des propositions de thèmes.